

## Ecole d'Aubignosc

### COMPTE-RENDU DU TROISIEME CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2019-2020

Le 16 juin 2020

#### Étaient présents :

- Les enseignantes :  
Mme Poupeney, directrice  
Mme Levy-Falk, adjointe  
Mme Francoz, adjointe
- Les représentants des municipalités  
Mme Buslig, représentante de la mairie de Châteauneuf  
Mmes Sechepine et Weber, représentantes de la mairie d'Aubignosc  
Madame Ailhaud, secrétaire de la mairie d'Aubignosc  
M. Avinens, maire d'Aubignosc
- Les représentants des parents d'élèves :  
Mmes Vincent, Kasparian, Di Furia-Brunet, parents délégués

#### Étaient excusées :

Mme le Bail, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron  
Mme Marty, parent délégué

La séance débute à 17 h à l'école d'Aubignosc.

Compte-tenu de la situation sanitaire, les enseignants du RPI ont fait le choix d'organiser ce dernier conseil d'école, par école, afin de limiter le nombre de personnes présentes.

#### 1) Préparation de la rentrée, effectifs et répartition des classes

L'équipe enseignante du RPI s'est réunie le 28 mai afin d'organiser la répartition des classes pour la rentrée 2020. Il a été décidé que les CP seront à l'école d'Aubignosc.

Le conseil municipal de Châteauneuf a été étonné de ne pas avoir été concerté auparavant au sujet de cette décision. Pour rappel, cette décision appartient à l'équipe pédagogique.

A ce jour, les effectifs sont les suivants :

- CP : 13 (14?)    - CE1 : 9    - CE2 : 14 (15?)    - CM1 : 9    - CM2 : 11

Soit 56 (ou 58) élèves.

A Châteauneuf, les effectifs sont : PS (9), MS (15), GS (9) soit 33 élèves.

La répartition retenue est :

CP (classe de ?), CE1/CE2 (classe de Madame Poupeney) et CM1/CM2 (classe de Madame Levy-Falk).



Les enseignantes précisent bien que, suivant l'évolution des effectifs au cours de l'été, la répartition pourrait être revue à la rentrée.

Madame Francoz part en formation toute l'année scolaire pour devenir enseignante spécialisée pour les enfants en difficulté.

Elle conserve son poste, un enseignant est donc nommé à titre provisoire sur celui-ci. A ce jour, nous ne savons pas qui est nommé.

## **2) Bilan de l'année scolaire**

C'est une année très particulière. Tous les projets prévus ont été annulés, certains seront reconduits l'an prochain comme l'initiation aux échecs ou l'intervention d'une céramiste.

Bien que non formées à l'enseignement à distance, les enseignantes ont dû s'y mettre par la force des choses, avec leurs propres moyens matériels (ordinateurs, imprimantes, scanners...). Le travail, correspondant à la progression annuelle de chacune des classes, a été envoyé à toutes les familles, chaque jour de classe. Une correction a été jointe afin de guider les parents et les élèves.

Les enseignantes se sont rendues disponibles pendant toute cette période, par le biais d'échanges de mails essentiellement. Elles auraient apprécié d'avoir davantage de retours de la part des parents, ce qui les aurait encouragées et rassurées. Ceux-ci se sont estompés au fil des jours pour devenir pratiquement inexistantes. Elles remercient vivement les parents qui ont échangé de manière régulière.

En parallèle de ce travail, les enseignantes se sont relayées pour assurer l'accueil de 3 enfants de soignants, tous les après-midis, pendant 4 semaines.

Malgré la reprise depuis le 18 mai, l'enseignement distanciel a été poursuivi, sans aucune aide extérieure et bien qu'il ait été dit qu'il était hors de question d'assumer les deux types d'enseignement.

Le retour des élèves a été progressif, la majorité des parents étant inquiets. Au départ, 8 enfants ont été accueillis, puis 11, puis 12, puis 16 pour parvenir à un effectif de 27 enfants sur 53 : 6 CE1, 10 CE/CM1 et 11 CM2.

Compte-tenu du protocole sanitaire mis en place, le Maire a été décidé de limiter à 10 le nombre d'enfants par classe. Le nombre d'enfants revenus à l'école n'a pas excédé ce quota et a permis de les accueillir chaque jour.

## **3) Organisation de la fin de l'année**

Il est prévu que tous les enfants reviennent à l'école, à compter du 22 juin. Les enseignantes attendent les directives ministérielles concernant l'allègement du protocole sanitaire.

Une demande sera faite auprès de chaque famille afin qu'elle confirme la présence de leur(s) enfant(s) durant les deux dernières semaines afin de pouvoir organiser les salles de classe. Les parents délégués se sont proposés pour aider les enseignantes à installer les bureaux nécessaires.

Cette fin d'année sera très particulière sans spectacle ni repas commun.

Une sortie avec pique-nique sera organisée le lundi 29 juin, dans la colline à Aubignosc.

En cas de mauvais temps, elle sera reportée au jeudi 2 juillet.

## **4) Crédits alloués par les communes**

Les crédits alloués par la commune sont de 65 euros par enfant pour les fournitures scolaires (papeterie, manuels et matériel pédagogique).

La subvention par classe permettant de financer les projets et la maintenance informatique passe de 1500 euros à 1000 euros. Pour justifier cette baisse importante, Monsieur Avinens explique que c'est la conséquence de la diminution des finances de la commune (-20 000 euros).

Madame Kasparian demande s'il sera possible de demander une subvention exceptionnelle, dans le courant de l'année scolaire afin de financer un projet particulier, comme un voyage par exemple.

Des actions seront à envisager pour renflouer la coopérative scolaire (vente de torchons et photos au cours du premier trimestre).

## **5) Equipement informatique**

La subvention DETR a été accordée.

Le matériel souhaité est : 6 ordinateurs portables, un TBI, un vidéoprojecteur et 2 disques durs. Il a été commandé le 9 juin auprès de DPS Informatique.

Une maintenance informatique est à prévoir, il est à signaler des problèmes de dysfonctionnement du nouveau TBI).

## **6) Travaux à réaliser**

Une liste sera transmise à M. Fino, employé municipal.

Les différents projets en cours (installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école, interphone au portail, rampe d'accès à la cantine) ont été suspendus pendant la crise sanitaire et devraient reprendre.

## **7) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves**

Les parents délégués n'ont pas reçu de question de la part des parents.

Le problème de la cantine est évoqué. Il serait judicieux que les enfants de maternelle puissent s'installer dans le réfectoire avant les enfants de l'élémentaire et commencent à déjeuner dans le calme. Il faudrait pour cela inverser les horaires entre les deux écoles. Le conseil d'école valide cette proposition. Elle sera également soumise au conseil d'école de Châteauneuf. De même, Madame Ailhaud en informera le Conseil régional qui gère les transports pour savoir si ces changements d'horaires sont possibles.

La séance est levée à 19 heures.